



Le compte-rendu

Quartier sud de la route de St Gervais / Les Intages – mardi 28 mai

Présents : Claude Chambel, Jean-Michel Paget, Laurence Brondex, Nicolas Marin, Carine Brondex, Sylvaine Paget, Chantal Emonet, Fred Boulay



1/ La présentation des réalisations et des projets de l'équipe

Après avoir présenté les élus municipaux qui l'accompagnent et les nouvelles délégations, Monsieur le Maire ouvre la réunion et remercie les habitants pour leur présence.

Monsieur le Maire et ses adjoint(e)s présentent ensuite les projets qui ont été livrés et ceux en cours.

Révision générale du PLU

La procédure touche à sa fin, le nouveau PLU sera approuvé en Conseil Municipal du 13 juin 2024 pour une entrée en vigueur au 13 juillet 2024. Ce nouveau document a une validité de 10 ans.

Phase 2 de la ZAC de Plan Mouillé

9 nouveaux lots ont été découpés pour être proposés à la vente sur les parcelles restantes à la ZAC de Plan Mouillé, il s'agit de la parcelle en face de l'entreprise BORINI et de celle située en entrée de zone à droite après le premier virage représentant 1.1 hectare. Les entreprises ont été choisies, le terrain sera vendu à 250€ du m². Le dossier est en portage au niveau de la Communauté de communes compte-tenu de son caractère économique. Toutefois la commune touchera bien la totalité des recettes issues de la vente des terrains. Ces dernières serviront à financer une partie de la construction de la Maison de l'Enfance.

Plan d'Alignement Communal

Un premier travail a été conduit en 2023. Pour mémoire, le plan d'alignement détermine après enquête publique, la limite entre la voie publique et les propriétés riveraines. Ce sont plus de 700 propriétaires qui étaient concernés et face aux nombreuses remontées issues de l'enquête publique les élus ont décidé de retirer le projet et de le reprendre de manière plus pédagogique et plus en proximité avec les propriétaires d'ici la fin du mandat.

Dispositifs expérimentaux de régulation de la vitesse automobile dans les hameaux

Plusieurs initiatives ont été menées suite aux préoccupations issues des premières réunions de quartiers il y a deux ans. La route de Prairy, la route du Médonnet et la route du Pelloux sont concernées par ces dispositifs qu'il s'agisse de panneaux STOP sur la route du Prairy, de rétrécissement de chaussée sur la route du Médonnet avec une priorité aux véhicules montants ou de la mise en place d'un sens unique descendant route du Pelloux. Ce dernier a été très rapidement levé. Concernant la route du Médonnet le dispositif a été revu. Concernant la route de Prairy les élus souhaitent le tester sur une saison estivale complète. La commune compte aujourd'hui 50 Km de voirie partagée pour faciliter les déplacements à pieds ou à vélo.

Etat sanitaire des forêts

Combloux est la commune de Haute-Savoie la plus touchée par les attaques de scolyte ce qui entraîne un état sanitaire des forêts alarmant. De nombreuses coupes de bois sont entreprises en divers endroits du territoire et le paysage sera durablement modifié les forêts non mixtes d'épicéas n'étant plus viables aujourd'hui. A côté de ces coupes sanitaires, le CNPF grâce au soutien financier de divers partenaires a financé un poste pour permettre la mise en place d'une Association Syndicale de Gestion de la Forêt Privée.

Réseaux

La commune procède à la rénovation de son réseau d'eau potable à raison d'un Km par an. La durabilité des travaux est de 50 ans et le réseau comporte 57 Km. Dès lors que cela est possible la commune profite de ces travaux pour enfouir les réseaux secs et reprendre ensuite l'enrobé. La commune peut se prévaloir d'un rendement de 87% sur son réseau. A noter que l'eau sera une compétence intercommunale au 1^{er} janvier 2026.

Finances locales

Les élus rappellent qu'ils sont extrêmement vigilants quant à l'endettement de la commune. Le lancement du projet de la Maison de l'Enfance contraint les investissements sur les trois exercices budgétaires 2024-26.

Soutien à la vie associative

Les élus rappellent leur engagement réel auprès du tissu associatif pour lui permettre de mener à bien de nombreux projets porteurs de dynamisme pour le territoire. C'est le cas pour Le Grand Spectacle, le Musée de la Pente, le Repair Café ...

Citykomi

La commune a déployé depuis 2023 une nouvelle application d'information pour ces citoyens. Trois canaux : actus, alertes et travaux permettent de se tenir informé en temps réel. L'application du nom de Citykomi se télécharge gratuitement depuis les stores. Il faut ensuite sélectionner la commune et choisir ses canaux.

Plan d'eau biotope, restaurant et devenir du centre de détente

Le site entièrement repensé a accueilli plus de 52 000 visiteurs sur les deux années d'exploitation. Cette année il ouvrira plus tôt et fermera plus tard pour permettre aux habitants de profiter du site hors périodes de fortes fréquentations : du 8 juin au 15 septembre. Des cours individuels et collectifs sont d'ailleurs proposés à ces périodes. Une nouvelle activité « la nage en eau froide » sera proposée dès la rentrée de septembre pour les plus téméraires.

Mont-Blanc Bike Park

Le projet a été fortement impacté par les coupes sanitaires menées dans la forêt. Le projet n'est pas abandonné pour autant, les tracés sont effectués en partie et devront être finalisés pour l'automne.

Savoir Rouler à Vélo

La commune a déployé depuis la rentrée 2023 le programme Savoir Rouler à Vélo, ce dispositif permet grâce à l'encadrement de deux agents municipaux d'apprendre à se déplacer à vélos aux élèves à partir du CE2. L'objectif étant qu'ils soient autonomes dans leurs déplacements cyclistes pour leur entrée au collège.

Tour de France

Combloux a accueilli une étape décisive du TDF 2023, le Département de la Haute-Savoie a payé 150 000€ pour Combloux.

L'accueil du Tour de France nous permet de bénéficier de retombées touristiques pendant 3 ans grâce à la visibilité offerte pour notre destination.

La visibilité de Combloux pendant cette 110^{ème} édition du Tour de France sur l'ensemble des supports médiatiques équivaut à 5 millions d'€ d'investissement.

Maison de l'Enfance

Le chantier a démarré en mars 2024 et les travaux vont se poursuivre jusque fin 2025. Une ouverture de l'établissement est attendue pour janvier 2026. A ce jour ce sont 2 162 000€ de subventions qui ont été obtenues et 50 000€ de mécénat qui ont été levés. 180 000€ sont encore en attente d'attribution. La Maison de l'Enfance proposera 11 nouvelles places en crèche, 90 places en périscolaires et un garage communal au sous-sol.

Maison de santé

La Mairie a racheté en septembre 2022 les locaux de la Maison de Santé. Après un travail de révision des loyers, elle a ensuite travaillé à la définition d'un programme de travaux pour répondre aux problématiques rencontrés par les professionnels de santé. Les travaux seront réalisés en 2024.

Aménagement cœur de village

Il s'agissait d'un des projets que l'équipe avait porté pendant sa campagne électorale. Après une première étude, l'année 2022 a été consacrée à la conduite d'une concertation avec un panel de citoyens. Les scénarios proposés par les 4 groupes de travail ont été présentés aux élus en janvier 2023. Plusieurs idées ont été retenues pour alimenter la réflexion du conseil municipal. Un second travail de rédaction du cahier des charges de la concession d'aménagement et d'un carnet d'aménagement paysager est actuellement en cours.

Domaine Les Portes du Mont-Blanc

Nouvelle délégation

Le nouveau délégataire sera connu le 13 juin prochain. Ce nouveau contrat porte un plan d'investissement à hauteur de 50 millions d'€. Il comprend le remplacement du télésiège de Beauregard en télémix et ce en priorité avec le remplacement de la télécabine du Jaillet. Puis ensuite le remplacement des deux télésièges de la Torraz et de la Grande Rare par un unique télésiège.

Retenue collinaire

Lors de la mise en forme de la retenue collinaire, le talus amont a glissé. Des travaux ont été réalisés pour faire un drain et décaisser le haut du talus. Aujourd'hui un terrain classé en îlot de sénescence situé en haut de la retenue est à déclasser du fait d'une coupe de sapin qui a entraîné la perte de son statut. Un reclassement est à demander ainsi qu'une mesure de compensation pour trouver un nouvel espace accueillant cet îlot de sénescence. Une étude environnementale a donc été conduite et transmise à la DREAL.

Aujourd'hui le SIVU Espace Jaillet attend l'accord de la DREAL et une réponse quant à la modalité de concertation à engager : enquête publique ou consultation.

Les travaux devraient pouvoir reprendre au printemps 2025. La retenue verra sa capacité baisser de 100 000m³ à 86 000m³.

Ces différents points ont été abordés en réunion publique de mi-mandat à l'automne 2023, vous pouvez revoir la présentation complète des élus sur notre chaîne Youtube :

<https://youtu.be/2NvXxCGI2xA?feature=shared>

Monsieur le Maire clôture la présentation en annonçant le départ de l'actuel DGS de la Commune Monsieur Benoît THOMASSON. Ce dernier quitte ses fonctions le 10 juin et rejoint la commune de la Clusaz au poste de DGS. Le recrutement est actuellement en cours.

2/ Les échanges avec les riverains

VIE DU QUARTIER

L'état de la forêt et des chemins ?

Les riverains sont inquiets quant à l'état de la forêt mais aussi des chemins qu'empruntent les débardeurs.

Les élus précisent qu'une demande est en cours auprès de l'entreprise de débardage pour remettre en état le chemin de Plan Genêt à Combafort.

Ils se demandent dans quelle mesure l'Association Syndicale de Gestion des Propriétaires Forestiers Privés qui a été créée pourrait être plus proactive sur le sujet.

Les élus ont bien pris en compte cette remarque.

Le trafic important de camions allant à la décharge est-ce que des mesures restrictives peuvent être prises ?

Les élus indiquent que l'autorisation a été donnée pour 4 ans mais que Monsieur le Maire a signé un arrêté interdisant les 19 tonnes courant du 27 mai au 31 décembre 2024.

Le déplacement de l'antenne 4G ?

La Mairie a refusé la surélévation de l'antenne mais le juge du TA a enjoint la Mairie de revoir sa position.

2 rendez-vous ont eu lieu avec l'entreprise et la commune pour demander à déplacer cette antenne plus haut dans le bois. A ce jour la commune n'a pas de retour et l'entreprise doit étudier cette demande en proposant un réseau de diffusion équivalent à celui couvert aujourd'hui pour ne pas dégrader le service.

Réseaux secs ?

L'enterrement des réseaux secs n'avaient pas été prévus lors des travaux entrepris route des Granges, ce ne sera donc pas fait à moyen terme.

Voirie ?

Le tapis des Serves ou Intages n'a pas pu être repris, seuls les trous ont été bouchés. L'opération a été reportée compte-tenu de lancement de la construction de la Maison de l'Enfance.